La Chine, l’un des principaux bénéficiaires de l’aide publique au développement française

11/11/2021 à 12h47



Dans un rapport annexé au projet de loi de finances pour 2022, le député Les Républicains Marc Le Fur s’étonne que la Chine bénéficie toujours des subsides de l’aide française au développement, alors que le géant asiatique se rapproche du statut de première puissance économique mondiale.

Liste des bénéficiaires de l’APD (Aide publique au développement) :

Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD
Effective pour la notification des apports de 2018, 2019 et 2020

Pays les moins avancés	Pays à faible revenu (RNB par habitant <= $1 005 en 2016)	Pays et territoires à revenu intermédiaire tranche inférieure (RNB par habitant $1 006-$3 955 en 2016)	Pays et territoires à revenu intermédiaire tranche supérieure (RNB par habitant $3 956-$12 235 en 2016)
Afghanistan	République populaire démocratique de Corée	Arménie	Afrique du Sud
Angola[1]	Zimbabwe	Bolivie	Albanie
Bangladesh		Cabo Verde	Algérie
Bénin		Cameroun	Antigua-et-Barbuda[2]
Bhoutan		Cisjordanie et bande de Gaza	Argentine[2]
Burkina Faso		Congo	Azerbaïdjan
Burundi		Côte d'Ivoire	Bélarus
Cambodge		Égypte	Belize
Comores		El Salvador	Bosnie-Herzégovine
Djibouti		Eswatini	Botswana
Érythrée		Géorgie	Brésil
Éthiopie		Ghana	Chine (République populaire de)
Gambie		Guatemala	Colombie
Guinée		Honduras	Costa Rica
Guinée-Bissau		Inde	Cuba
Haïti		Indonésie	Dominique
Iles Salomon		Jordanie	Équateur
Kiribati		Kenya	Fidji
République démocratique populaire lao		Kirghizistan	Gabon
Lesotho		Kosovo	Grenade
Libéria		Maroc	Guinée équatoriale
Madagascar		Micronésie	Guyana
Malawi		Moldova	Iles Cook[3]
Mali		Mongolie	Iles Marshall
Mauritanie		Nicaragua	Iran
Mozambique		Nigéria	Iraq
Myanmar		Ouzbékistan	Jamaïque
Népal		Pakistan	Kazakhstan
Niger		Papouasie-Nouvelle-Guinée	Liban
Ouganda		Philippines	Libye
République centrafricaine		République arabe syrienne	Macédoine du Nord
République démocratique du Congo		Sri Lanka	Malaisie
Rwanda		Tadjikistan	Maldives
Sao Tomé-et-Principe		Tokélaou	Maurice
Sénégal		Tunisie	Mexique
Sierra Leone		Ukraine	Monténégro
Somalie		Viet Nam	Montserrat
Soudan			Namibie
Soudan du Sud			Nauru
Tanzanie			Niue
Tchad			Palaos[2]
Timor-Leste			Panama[2]
Togo			Paraguay
Tuvalu			Pérou
Vanuatu[1]			République dominicaine
Yémen			Sainte-Hélène
Zambie			Sainte-Lucie
			Saint-Vincent-et-les-Grenadines
			Samoa
			Serbie
			Suriname
			Thaïlande
			Tonga
			Turkménistan
			Turquie
			Venezuela
			Wallis-et-Futuna

(1) La Résolution A/RES/70/253 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 12 février 2016, stipule que l'Angola sera retiré de la catégorie des pays les moins avancés cinq ans après l'adoption de la Résolution, c'est-à-dire le 12 février 2021. La Résolution A/RES/68/18 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 4 décembre 2013, stipule que le Vanuatu sera retiré de la catégorie des pays les moins avancés quatre ans après l'adoption de la Résolution, soit le 4 décembre 2017. La Résolution A/RES/70/78 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 9 décembre 2015, prévoit de prolonger de trois ans, soit jusqu'au 4 décembre 2020, la période préparatoire précédant le retrait du Vanuatu de cette catégorie, en raison des conséquences particulièrement néfastes que le cyclone Pam a eues pour le progrès économique et social de ce pays.

(2) Antigua-et-Barbuda, les Palaos et le Panama ont dépassé le seuil de haut revenu en 2016 et 2017. L'Argentine l'a dépassé en 2017. En vertu des règles du CAD relatives à la révision de la Liste, si ces pays se maintiennent au-dessus du seuil de haut revenu jusqu'en 2019, il sera proposé de les retirer de la Liste lors du réexamen de 2020.

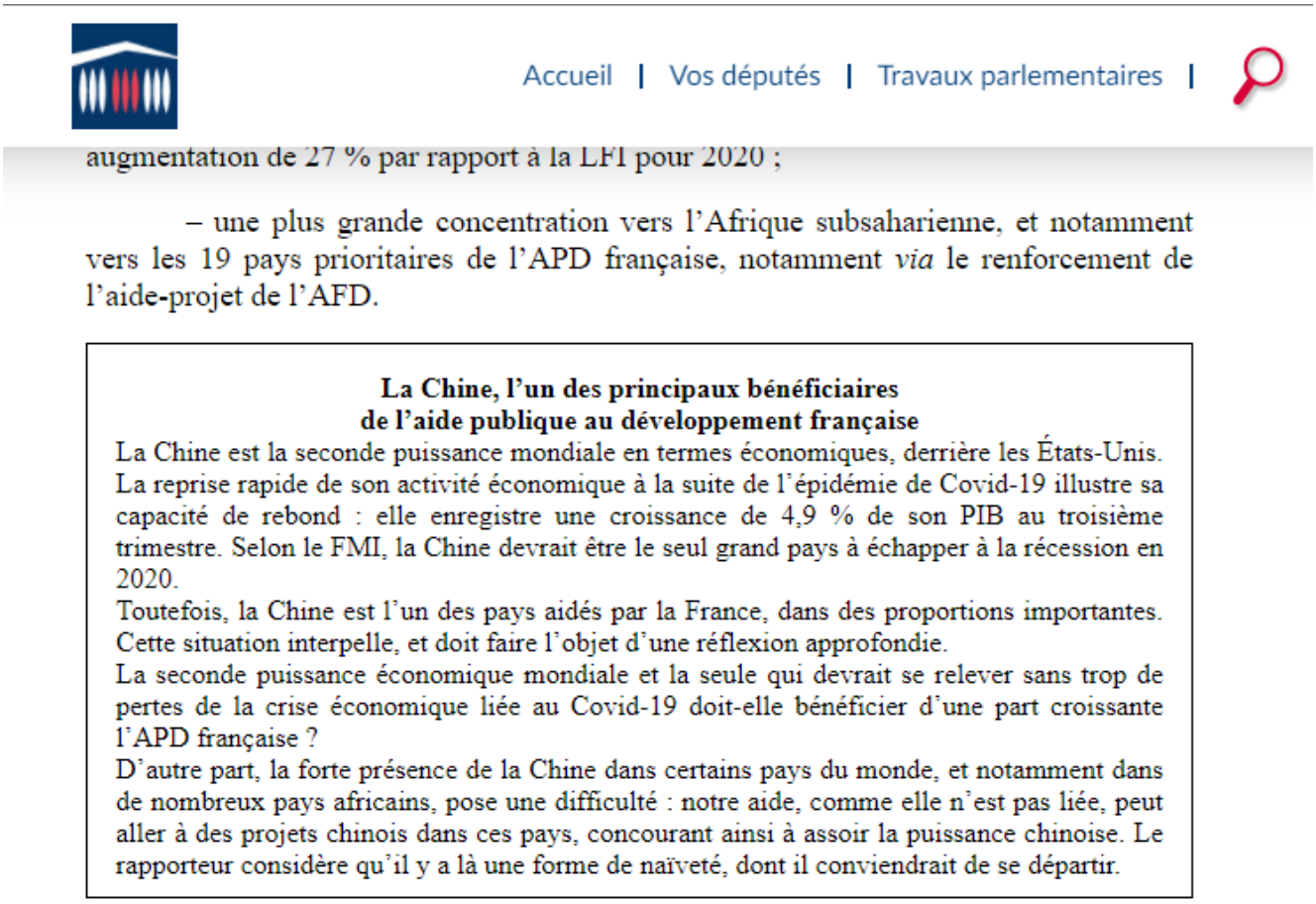
(3) Le CAD est convenu de reporter la décision de retrait de la Liste des Îles Cook jusqu'à ce que des estimations plus solides sur leur RNB soient disponibles. Un examen du cas des Îles Cook sera effectué au cours de 2019.

Cliquez pour agrandir | OCDE

La France est-elle trop généreuse ? En 2020, notre pays a versé la coquette somme de 140 millions d’euros à la Chine, au titre de l’aide publique au développement (APD). Ce chiffre, certes modeste au regard du montant global de l’assistance

française aux pays en voie de développement (3,9 milliards d'euros en 2021, 4,9 milliards d'euros en 2022) place néanmoins le géant asiatique au neuvième rang du classement des principaux bénéficiaires des subsides tricolores, pouvant prendre la forme de dons ou de prêts. Dans le sillage des pays africains (Sénégal, Somalie, Maroc, Côte d'Ivoire, Kenya), et d'un trio composé de l'Inde, la Turquie et l'Île Maurice, la Chine se retrouve mieux lotie que le Burkina Faso et le Cameroun, pourtant nettement plus défavorisés.

[…]



Accueil | Vos députés | Travaux parlementaires |

augmentation de 27 % par rapport à la LFI pour 2020 ;

– une plus grande concentration vers l'Afrique subsaharienne, et notamment vers les 19 pays prioritaires de l'APD française, notamment *via* le renforcement de l'aide-projet de l'AFD.

La Chine, l'un des principaux bénéficiaires de l'aide publique au développement française

La Chine est la seconde puissance mondiale en termes économiques, derrière les États-Unis. La reprise rapide de son activité économique à la suite de l'épidémie de Covid-19 illustre sa capacité de rebond : elle enregistre une croissance de 4,9 % de son PIB au troisième trimestre. Selon le FMI, la Chine devrait être le seul grand pays à échapper à la récession en 2020.

Toutefois, la Chine est l'un des pays aidés par la France, dans des proportions importantes. Cette situation interpelle, et doit faire l'objet d'une réflexion approfondie.

La seconde puissance économique mondiale et la seule qui devrait se relever sans trop de pertes de la crise économique liée au Covid-19 doit-elle bénéficier d'une part croissante l'APD française ?

D'autre part, la forte présence de la Chine dans certains pays du monde, et notamment dans de nombreux pays africains, pose une difficulté : notre aide, comme elle n'est pas liée, peut aller à des projets chinois dans ces pays, concourant ainsi à assoir la puissance chinoise. Le rapporteur considère qu'il y a là une forme de naïveté, dont il conviendrait de se départir.

Assemblée-Nationale

Au regard de son PIB, le géant asiatique est tout proche du statut de première puissance économique mondiale, loin devant la France. **Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir 371 millions d'euros d'aide française au développement, sur la période 2018-2020.** Pourquoi la Chine a-t-elle droit à ces égards malgré sa position dominante dans les échanges internationaux ? Tout simplement parce que l'OCDE (Organisation de

coopération et de développement économiques), qui regroupe 38 États membres – dont la France – la considère toujours comme un pays en voie de développement, en raison de son PIB par habitant. En 2020, il a atteint 9.608 dollars, selon les données du Fonds monétaire international (FMI), ce qui classe la nation asiatique au 72e rang mondial, loin derrière la France (21e) ou les Etats-Unis (9e). Cet indicateur, largement indexé sur le nombre d'habitants – le PIB par habitant est calculé en divisant le PIB global du pays par la population – est toutefois à prendre avec des pincettes puisqu'il défavorise naturellement la Chine et ses 1,4 milliard d'âmes.

[…]



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité
Gouvernement

Capital